

Services communaux

Agence Postale : Ouverture du Lundi au Vendredi de 14h à 16h50 et de 10h à 12h, le mercredi

Bibliothèque : Ouverture le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h

Encadrement des enfants : Un personnel compétent et qualifié assure :

- L'accueil périscolaire le matin et le soir des jours scolaires
- La restauration le midi au Domaine de l'Héritière
- L'accompagnement en bus des enfants scolarisés sur la commune
- Le fonctionnement de l'accueil de loisirs « **Les Petits curieux** », le mercredi de 9h 30 à 12h 00 en période scolaire
- Des minis séjours pendant les vacances

Accueil de loisirs de l'Héritière : La commune a mis à la disposition de l'Agglopoles les locaux de l'Héritière, qui accueillent les enfants de la commune et des communes voisines, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Location de salles : Réservées aux habitants de la commune

Enlèvement des encombrants : Sur Rdv pris en Mairie

Numéros Utiles

Mairie : 04.90.59.36.07- Fax : 04.90.59.36.72

mairie.vernegues@wanadoo.fr

Ouverture du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
Entretien avec Monsieur le Maire sur Rdv le Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Agence Postale : 04.90.59.36.00

Ecole élémentaire : 04.90.59.33.66

Ecole maternelle : 04.90.59.15.08

Site internet : www.vernegues.com

Médecin : Corinne Grosmanin 04.90.59.34.00

Ostéopathe-Sophrologue : Françoise Rouvière-Alapétite 04.90.59.35.09

Mairie de Vernègues
Dépôt légal
Janvier 2009

Vernègues
Cazan

Juin
2010

Lou Raplou

Bulletin d'information
municipal

Notre village a été mis à l'honneur le 22 mai dernier, avec la présence, lors de l'inauguration du groupe scolaire, de Monsieur Pierre Castoldi Sous-préfet d'Arles, Monsieur Bernard Reynes Député de la 15ème circonscription, Monsieur Jean-Noël Guerini Sénateur des Bouches du Rhône et Président du Conseil général et bien sûr Monsieur Daniel Conte, notre Conseiller général, autant de personnalités qui se sont extasiées devant la qualité de la réalisation qui leur a été proposée.

J'en profite pour remercier encore une fois tous les acteurs qui ont permis que ce projet aboutisse et surtout les artisans et artistes qui ont amené bénévolement leur pierre à l'édifice; Bernard Pouzol (La Colombe), Serge Gomez et Jean-michel Coquet (La Cabro d'or), Michel Meynier (arbres d'ornement), Eric Bernabeu (tableaux de liège), Sauveur Pixiarino (la stèle de la Cabro d'or) et l'ensemble des entreprises (l'olivier du hall).

Un bon été à tous.

Patrick Apparicio

Sommaire

La vie municipale	P.2
L'église Notre Dame de Lourdes	P.8
L'agence postale	P.9
La vie au Vernègues	P.10
La Cabro d'or	P.17
La fromagerie	P.18
Entre le Germe et la Fleur	P.20
Enfance Jeunesse	P.21
Etat civil	P.22
Les associations	P.23
Services communaux/Numéros utiles	P.24

Compte rendu du conseil municipal du 11 mars 2010

Extrait du compte rendu sommaire de la séance

I – TAUX D'IMPOSITION 2010

Le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation de 5 % sur les taux d'imposition afin d'assurer un produit fiscal attendu de 324 049 € pour 2010 :

- taxe d'habitation	9,76 %
- taxe foncière (bâti)	11,78 %
- taxe foncière (non bâti)	61,16 %

II – ABRIS-BUS

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la Société TAILPIED pour la fourniture et pose de 2 abris-bus s'élevant à la somme de 5083,57 € TTC.

III – CHAUFFE-EAU ET ADOUCISSEUR LOCAL COMMUNAL

Le Conseil Municipal approuve les devis établis par la Société MARTINOLI pour la fourniture et pose d'un chauffe-eau s'élevant à la somme de 988,62 € TTC et pour la fourniture et pose d'un adoucisseur s'élevant à la somme de 1752,62 € TTC.

IV – REFECTION DES CHEMINS DU PAVILLON VICTOIRE

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la Société PESSIONE pour la réfection des chemins du Pavillon Victoire s'élevant à la somme de 30 938,12 € TTC.

V – REFECTION DE LA TRAVERSE DU CHEMIN DE LA BAUMELLE

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la Société PESSIONE pour la réfection de la traverse du chemin de la Baumelle s'élevant à la somme de 6 639,47 € TTC.

VI – ELARGISSEMENT DU PONT DE L'ENTREE DU CHEMIN DU BASSIN

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la Société PESSIONE pour l'élargissement du pont de l'entrée du chemin du Bassin s'élevant à la somme de 1 465,10 € TTC.

VII – REFECTION PARTIELLE DU CHEMIN SAINT CEZAIRE

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la Société PESSIONE pour la réfection

partielle du chemin Saint Cezaire s'élevant à la somme de 15 806,33 € TTC.

VIII – CURAGE DU FOSSE QUARTIER LES TAIADES

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la Société PESSIONE pour le curage du fossé du quartier Les Taïades s'élevant à la somme de 3 683,68 € TTC.

IX – CURAGE DU FOSSE DE L'HERITIERE JUSAU'AU HAMEAU DE CAZAN

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la Société PESSIONE pour le curage du fossé de l'Héritière jusqu'au Hameau de Cazan s'élevant à la somme de 7 498,92 € TTC.

X – REMISE GRACIEUSE DE MAJORATION ET PENALITE DE RETARD

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal une demande de remise gracieuse de majoration et pénalité de retard dues au titre des taxes d'urbanisme. Le Conseil municipal approuve cette remise gracieuse.

XI – SOUTIEN FINANCIER DE M. POTIER

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 300 € à Monsieur POTIER pour sa participation à des courses cyclistes.

XII – CONTRAT D'ENTRETIEN INSTALLATION DE TRAITEMENT D'EAU DEL'ECOLE

Le Conseil Municipal approuve la proposition établie par la Société CILLIT Aqua + pour un contrat d'entretien de 3 ans de l'installation de traitement d'eau de l'école pour un montant annuel de 392,29 € HT.

XIII – CONTRAT DE TELESURVEILLANCE DE L'ECOLE

Le Conseil Municipal approuve la proposition établie par la Société RANC Développement pour un montant mensuel de 29,90 € TTC.

AMICALE DES ECOLES

Mme Bi dotti Stéphanie
Tél : 04.90.59.11.46

LOU PATRIMONI VERNAGAU

Mme Esperandieu Michèle
Tél : 04.90.59.30.37

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT ET DE LA CULTURE

Mr Muracciole Stéphane
Tél : 04.90.57.31.10

SOCIETE DE CHASSE DES PROPRIETAIRES TERRIENS DE VERNEGUES

Mr Decroix Jean-Louis
Tél : 04.90.57.36.86

ESPACE VIE HILDA SOLER

Le presbytère
Tél : 04.90.57.32.26

CLUB DES SENIORS

Mme Derrioux Yvette
Tél : 04.90.57.43.88

LEI TOPINS

Chorale
Mr Ingrassia Christophe
Tél : 04.90.59.35.02

CORPS ACCORDS

Gymnastique
Mme Petricoul Christine
Tél : 04.90.57.41.01

ENTRE LE GERME ET LA FLEUR

Initiation aux techniques de bien-être (Reiki, kinésiologie, relaxation...)
Mme Rouland Christine
Tél : 04.90.57.37.82

L'ART A VERNEGUES

Mr Rossi Antoine
Tél : 06.79.85.68.85

ECOLE DE GARDIEN DE BUT CADENET-VERNEGUES

Tél : 08.71.59.98.23

MENPHIS TENNESSEE

Danse Country
Tél : 06.64.90.23.01 ou 06.50.82.21.27

MOTO CLUB DES COSTES "dB Killers"

Mr. Sentenero Hubert
Tél : 06.14.59.42.41
dbkillers@laposte.net

NID D'EVEIL

Ateliers selon la pédagogie Montessori
Mme Cocq Judith
Tél : 06.11.53.00.87

Les Espaces jeunes

Les espaces jeunes sont un service en gestion déléguée, c'est donc un prestataire qui assure la gestion du personnel et organise les activités. Il s'agit de Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud (LE & CGS)

Les espaces jeunes organisent un accueil de loisirs éducatifs libre pour les jeunes de 11 à 17 ans le soir, le mercredi, le samedi et pendant les vacances scolaires. Les accueils sont agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Ils organisent des séjours, des activités intercommunales, des sorties à la journée.

La fête intercommunale de la jeunesse, organisée par les jeunes et pour les jeunes, a eu lieu cette année le samedi 05 juin sur la commune de Charleval, avec différentes activités ludiques, sportives, citoyennes, festives, et une scène ouverte et un concert le soir.

Charlotte **MOTYL** est directrice de l'espace jeunes de Vernègues. Vous pouvez la joindre au 06.77.41.86.95 ou 04.90.59.30.54



Pour plus d'informations,
Agglopoie Provence Antenne de Mallemort
Pont de la Tour
13370 MALLEMORT
04.90.57.72.25
www.agglopoie-provence.fr

Etat Civil

DECES



Paulette CHAIX née BELLON décédée le 27/04/2010
Trinidad TINOCO née MESA BERMUDEZ décédée le 17/05/2010

NAISSANCE

Etan BINEAU-ROUX né le 03/02/2010
Kilys MALCOR DEYDIER de PIERREFEU né le 14/02/2010
Noémie DETTORI née le 20/04/2010
Fauve RAYNAUD née le 01/05/2010
Licia PETTENATI née le 06/06/2010



MARIAGE

Saviero PISCARINO et Séverine NEGRO le 15/05/2010



XIV – SUBVENTION A LA MISSION LOCALE DU PAYS SALON AIS

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 1693 € à la Mission Locale du Pays Salonais.

XV – COTISATION UNION DES MAIRES DES BOUCHES DU RHONE

Le Conseil Municipal approuve la cotisation d'un montant de 269,00 €.

XVI – INDEXATION REDEVANCE BAIL BOUYGUES TELECOM

Bouygues Télécom propose de modifier l'indexation des loyers liés au bail contracté avec la commune. L'indexation annuelle sera

majorée, à taux fixe, à 2%. Le Conseil Municipal approuve la proposition et autorise le Maire à signer l'avenant au bail.

XVII – INDEMNITES DES AGENTS COMMUNAUX

A la suite de la parution du décret 2008-182 du 26 février 2008 modifiant le décret 91-875 du 06 septembre 1991, il y a lieu d'actualiser le régime indemnitaire des agents de la commune dont il convient de définir dans le cadre général et le contenu filière par filière. Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une indemnité d'administration et de technicité (I.A.T.) et des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S.).

Compte rendu du conseil municipal du 8 avril 2010

Extrait du compte rendu sommaire de la séance

I – BUDGET PRIMITIF 2010 COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif de la commune 2010 qui s'élève tant en recettes qu'en dépenses à la somme de 996 878.38 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 4 228 960.72 € pour la section d'investissement.

- Travaux de restauration de la ferme de l'Héritière
- Rénovation de la couverture de la ferme de l'Héritière
- Eclairage public Rue Gustave Carriol
- Réfection de chemins communaux

II – BUDGET PRIMITIF 2010 CCAS

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif du CCAS 2010 qui s'élève tant en recettes qu'en dépenses à la somme de 915.13 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 18.29 € pour la section d'investissement.

III – SUBVENTION VOYAGES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal décide d'allouer une aide financière de 100 € à chaque enfant de la commune participant à un voyage scolaire organisé par le Collège de Mallemort.

IV – REPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2010

Le Conseil Municipal décide de demander au Conseil Général une subvention pour le projet de travaux d'aménagement de la rue de la Transhumance – tranche 2, dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police en matière de sécurité.

V – TRAVAUX DE PROXIMITE 2010

Le Conseil Municipal décide de demander l'aide du Conseil Général dans le cadre de l'aide aux travaux de proximité pour les projets suivants :

VI – FDADL 2010

Le Conseil Municipal décide de demander au Conseil Général une subvention pour le projet de réaménagement des bâtiments communaux Place de la Mairie, dans le cadre du fonds départemental d'aide au développement local.

VII – DGE 2010

Le Conseil Municipal décide de demander une aide pour le projet de réaménagement des bâtiments communaux Place de la Mairie, dans le cadre de la dotation globale d'équipement.

VIII – ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC – MARCHÉ A BONS DE COMMANDE

Suite à une consultation pour l'entretien, la rénovation et l'extension des installations d'éclairage public, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise SNEF et autorise le Maire à signer un marché à bons de commande.

IX – R EST AURATION DE STATUES – CHAPELLE ST SYMPHORIEN

Le Conseil Municipal autorise le Père Michel BERT à faire restaurer des statues de la Chapelle Saint-Symphorien.

Compte rendu du conseil municipal du 3 juin 2010

Extrait du compte rendu sommaire de la séance

I- DOTATION DE DEVELOPPEMENT RURAL 2010-DEPLACEMENT ET REAMENAGEMENT DU LOCAL DEDIE A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE.

Le Conseil Municipal approuve le projet de déplacement et le réaménagement du local dédié à l'agence postale communale dont le montant prévisionnel des travaux est estimé à 75 000,00 € HT.

Sollicite l'aide de l'Etat dans le cadre de la Dotation de Développement Rural (D.D.R) 2010

Approuve le plan de financement suivant :

Coût prévisionnel HT 75 000 ;00 €

Participation Conseil Général 30 000,00 €

Participation Etat (D.D.R 2010) 30 000,00 €

Participation Commune 15 000,00 €

II-CREATION D'UNE PLATE FORME POUR SKATE PARK.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise LTP s'élevant à la somme de 11050.00 € HT pour le projet de création d'une plate forme pour skate park.

III- TRAVAUX DE VRD SUPPLEMENTAIRES LOTISSEMENT D'ACTIVITE L'HERITIÈRE.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise LTP s'élevant à la somme de 15515,00 € HT pour des travaux de VRD supplémentaires pour le lotissement l'Héritière.

IV -ACQUISITION D'UN VEHICULE.

Le Conseil Municipal approuve le devis de la société BUCHACA Frères s'élevant à la somme de 11448.00 € HT pour l'acquisition d'un véhicule Renault Kangoo Express.

V- MISSION ARCHITECTE CONSEIL.

Le Conseil Municipal approuve la proposition de la Société DU SENS CONSULTANT s'élevant à la somme de 19 000.00 € HT, pour une mission d'architecture conseil pour le déplacement de la mairie, le lotissement artisanal de l'Héritière et l'accompagnement pour l'installation d'une maison d'accueil handicapés.

X – LIRE ENSEMBLE 2010

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement de l'opération LIRE ENSEMBLE organisée par Agglopolé Provence.

VI- ACQUISITION DE PARCELLES SITUEES SUR L'ANCIEN VILLAGE.

Le Conseil Municipal accepte l'acquisition pour l'euro symbolique de la parcelle C 602 d'une contenance de 62 ca, la parcelle C 619 d'une contenance de 62 ca, la parcelle C 628 d'une contenance de 50 ca situées sur l'ancien village.

Dit que les frais d'acte seront supportés par la Commune.

Autorise le Maire à signer l'acte à intervenir.

VII – PROJET DE CONVENTION PORTANT REALISATION D'UN BASSIN D'ECRETEMENT POUR LES EAUX PLUVIALES ENTRE LA SARL PACA EXPANSION ET LA COMMUNE DE VERNEGUES.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention portant réalisation d'un bassin d'écrêtement pour les eaux pluviales sur la parcelle B 732 sise à VERNEGUES devant intervenir entre la SARL PACA EXPANSION et la Commune de VERNEGUES.

VIII – SERVITUDE CANAL DE PROVENCE.

Le Conseil Municipal approuve le projet de servitude réitérant une convention sous seing privé qu'il y a lieu de régulariser et autorise le Maire à signer un acte notarié

IX – ACQUISITION DE 3 ORDINATEURS PORTABLES.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise MONEYS s'élevant à la somme de 2835.25 € TTC pour l'acquisition de trois ordinateurs portables.

X – ADHESION A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DES BOUCHES DU RHONE (ATD 13).

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'Agence Technique Départementale (ATD 13)

Enfance jeunesse

Bien accueillir l'enfant et les jeunes représente un enjeu fondamental pour la société.

C'est un moyen de promotion de la cohésion sociale.

Les objectifs majeurs d'une politique enfance jeunesse sont :

- Permettre une meilleure articulation entre la vie familiale et la vie professionnelle pour les parents
- Accompagnement à la parentalité
- Assurer les conditions favorables au bon développement et épanouissement de l'enfant et du jeune
- Lutter contre les inégalités
- Contribuer à l'intégration des jeunes dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation.
- Contribuer à l'animation de la vie sociale locale

Différentes structures sont gérées par Agglopolé Provence afin de répondre aux besoins des familles et aux attentes des jeunes

ALSH les Tout Chatou à Vernègues

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement les Tout Chatou accueille vos enfants de 4 à 14 ans tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. C'est un service géré directement par Agglopolé Provence. Les périodes de fermeture du ALSH sont : les vacances de Noël, la dernière semaine du mois d'août et la première semaine du mois de septembre. Un ramassage gratuit est possible dans les communes de Charleval, Alleins, Mallemort, Vernègues et Lamanon. L'accueil est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. L'ALSH les Tout Chatou a une capacité d'accueil de 160 places.



Le centre de vacances les Cytises à Seyne les Alpes



Au cœur d'un terrain de 2ha, face à la station du Grand Puy, entouré de pistes de ski de fond, le centre de vacances les Cytises vous offrira le plaisir de découvrir de nombreuses randonnées et la possibilité de pratiquer divers sports nautiques grâce à la proximité du Lac de Serre Ponçon.

3 services sont offerts à la population :

- Maison familiale
- Classes transplantées
- Organisation de séjours

Entre le germe et la fleur



Initiation aux techniques de bien être

L'association « Entre le germe et la fleur » a pour objet d'aider au développement personnel en organisant des conférences, des séminaires et sorties ayant trait à l'être humain dans son ensemble. Elle propose des outils adaptés pour une meilleure connaissance de soi et une amélioration de sa qualité de vie.

Depuis plus de 6 ans, Christine Rouland et son association proposent de nombreux outils dont le maître mot est l'échange : Séance de relaxation méditation une fois par mois, conférences et stages d'initiation sur la lithothérapie, le Reiki, le Fen-ji.

Le **reiki** est une méthode naturelle d'harmonisation énergétique, de détente, de remise en forme naturelle par imposition des mains, qui a une origine très ancienne que l'on retrouve dans les soutras tibétain d'il y a 2500 ans. Cette méthode fut redécouverte vers la fin du 19ème siècle par un japonais le Dr MIKAO USUI(1865-1926).

Le Reiki est transmis par les mains du praticien, au dessus du corps, en suivant, en autres, les points d'énergie (ou méridiens ou points d'acupuncture) L'énergie Reiki se transmet ainsi par les mains du praticien (qui n'est qu'un canal de l'énergie universelle de vie) vers les méridiens, les organes et les parties du corps afin de les harmoniser, de rétablir les déséquilibres s'il y en a, d'éliminer les pollutions que le corps a pût récupérer.



Le **Feng shui**, littéralement « le vent et l'eau », est un art chinois millénaire dont le but est d'harmoniser l'énergie environnementale (le Qi) d'un lieu de manière à favoriser la santé, le bien-être et la prospérité de ses occupants. Il s'agit d'un des arts taoïstes, au même titre que la médecine chinoise traditionnelle ou l'acupuncture, avec lesquelles il partage un tronc commun de connaissances.



La **Lithothérapie** utilise l'énergie des pierres pour rétablir l'équilibre corps-âme-esprit. Elle nous aide sur le plan physique, mais aussi psychologique et spirituel par la libération de certains blocages émotionnels et par les prises de conscience qu'elle permet. La Lithothérapie a une action rapide et sans effets secondaires. Elle est efficace pour tous, adultes et enfants. L'énergie des pierres est liée à leur composition chimique, à leur couleur et à leur forme. Elles travaillent sur tout notre corps, mais surtout sur nos chakras (centre d'énergie).

Budget 2010

Vote du budget en conseil municipal le 8 avril 2010

Fonctionnement	Dépenses (€)	Recettes (€)
Charges: Eau/électricité/combustibles/cantine...	323 218	
Personnel: Salaires/URSAFF/ASSEDIC/assurances...	513 160	
Autres charges	54 900	
Emprunts	105 600	
Produits de service:Cantine/périscolaire/location		85 580
Impôts/Taxes: Contributions directes/reversement fiscalité...		562 222
Dotations et participation (groupement collectivité/Agglopol...)		237 735
Atténuation de charges		10 200
Autres produits (revenus immeubles, produits divers)		39 680
Virement de section fonctionnement		25 000
Résultat reporté/anticipé		36 461
Total		996 878
Investissement	Dépenses (€)	Recettes (€)
Immobilisation (terrain nu)	48 000	
Voirie	1 081 000	
Eclairage	335 700	
Bâtiments scolaires	20 500	
Terrains	90 000	
Autres travaux	465 500	
Subventions: Etat, département (1 004 256 €)...		1 254 461
FCTVA et TLE		543 500
Emprunts	2 085 000	
Produit des cessions (vente terrains)		2 150 000
Virement à section fonctionnement (travaux en régie)	25 000	
Restes à réaliser	54 000	281 000
Résultat reporté/anticipé	24 261	
Total		4 228 961

Enfouissement des lignes électriques

L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques est un travail de longue haleine entamé depuis de nombreuses années. Chaque rue ainsi dégagée de ces lignes disgracieuses est une victoire pour l'esthétisme de notre village. A noter en particulier la route du vieux Vernègues, importante tranche des travaux achevés au printemps.



Lotissement artisanal

Non loin du domaine de l'Héritière, les travaux de création d'un nouveau lotissement vont bon train. Il s'agit d'un lotissement artisanal communal de dix lots dont la vente des terrains participe au financement de la nouvelle école.



La traversée de Cazan

Enfin, les travaux d'aménagement de la traversée de Cazan ont commencé. Certes les intempéries ont beaucoup ralenti l'avancement de la réalisation des trottoirs, des aménagements piétonniers et des places de parking, mais nous devrions voir aboutir ce projet au cœur de l'été.



Les abris bus

Il y a quelques temps, nous déplorions la détérioration des abris de bus de Vinsargues et des Carlats, puis leur démolition. La municipalité avait promis d'en reconstruire en prenant soin à l'environnement et à la sécurité. C'est chose faite désormais, en espérant que ces lieux qui mettent à l'abri nos bambins soient cette fois respectés.



- le caillé solide, composé de caséines (grosses protéines du lait) et de matières grasses,
- et le « petit lait » liquide (aussi appelé sérum), ce dernier ne sera pas utilisé dans la fabrication du fromage.

Le moulage du caillé

Le caillé est introduit délicatement dans des moules perforés appelés faisselles. C'est cette étape qui donne sa forme définitive au fromage (cylindre allongé, plat,



bûche, pyramide, brique...etc.). Traditionnellement effectuée à la louche, elle peut aussi être réalisée aujourd'hui de façon mécanique.

L'égouttage ou ressuyage du fromage de chèvre

Dans le processus de fabrication, l'égouttage joue un rôle très important car il influe sur la qualité et la conservation du fromage.

L'égouttage concerne le reste de « petit lait » contenu dans le caillé. Cette opération s'effectue dans un lieu frais et sec où la température et l'hygrométrie sont bien contrôlées.

Le salage

Réparti dans la pâte ou saupoudré à la volée, le sel va permettre de maîtriser le développement de micro-organismes et donner au caillé l'aspect et le goût final du fromage.

L'affinage

Certains fromages ne vont pas subir cette étape d'affinage et seront consommés « frais ». Pour tous les autres, l'affinage va leur permettre de poursuivre leur maturation. Les fromages sont alors disposés sur des clayettes et sont régulièrement retournés à la main.

Cette période de maturation se fait dans des hâloirs ou dans des caves où l'humidité, la température et l'aération sont parfaitement contrôlées. L'air ambiant va influencer sur la saveur des fromages.

Le caillé frais devient peu à peu une pâte qui, en fonction des flores d'affinage utilisées, se recouvre d'une fine croûte de couleur blanche, jaune, brune ou bleutée. La pâte acquiert une texture, un goût et une odeur particuliers.

La durée d'affinage dépend de la texture et du goût souhaités :

Plus l'affinage est long, plus la pâte durcit et devient sèche et plus le goût est typé.

Nid d'Eveil

Une nouvelle association à Cazan...

Vous propose à partir de septembre des ateliers selon la pédagogie de Maria Montessori pour les enfants de 3 à 5 ans.

- mercredi matin de 9h30 à 11h30

- mercredi après-midi de 14h à 16h

Les enfants sont accompagnés dans les travaux correspondants à leurs besoins selon leur âge, leur disponibilité et leur intérêt. Ils peuvent explorer des exercices pratiques qui développent leur concentration et leur autonomie, des exercices sensoriels qui stimulent les sens et les affinent.



Informations: **V**éronique **T**oussaint ou **J**udith **C**ocq au **06 11 53 00 87**

La fromagerie

Fromages de chèvre et brousse

A la pointe sud du vallon des Jouvès, l'ancienne bergerie de Vernègues abrite depuis plus de cinq saisons une soixantaine de chèvres et deux boucs.

Dans leur exploitation, Emmanuel et Sandra Dravet partagent avec passion une activité ancestrale en Provence; la fabrication et la vente de



brousse et de fromages de chèvre. Les petites chèvres de Vernègues se nourrissent principalement dans la garrigue à l'exception des périodes de gestation où elles reçoivent un complément de foin local.

Les chèvres broutent des herbes aromatiques telles que le thym, la lavande, le romarin... Le parfum riche en arôme est donc parfaitement naturel.

Le déplacement des parcs ainsi constitués, n'est qu'une des tâches des chevriers, car les chèvres demandent beaucoup de soin en dehors de la traite et des naissances (mise bas en février), une centaine par an. La gestation a



lieu de mi-novembre à mi février, c'est pourquoi, c'est aussi la période choisie pour la fermeture annuelle.

La confection des fromages, de type « lactique » est plutôt l'affaire de Sandra qui suit les procédés de fabrication de cet art ancien, pour obtenir des brousse ou des fromages à différents stades d'affinage. De 1 jour pour les plus frais à plusieurs mois. Le lait est traité tous les jours et aucun stockage n'est effectué.

La commercialisation est le troisième volant d'activité. Les épiceries et les restaurants de la région bénéficient de ces excellents produits et chaque samedi matin, de 9h30 à 12h30, nous pouvons venir choisir directement à la ferme des fromages vraiment « authentiques ».



Les 5 grandes étapes de la fabrication lactique d'un fromage de chèvre :

Le caillage du lait de chèvre

Après la collecte, le lait de chèvre est utilisé cru.

On ajoute ensuite au lait des ferments lactiques et un peu de présure pour provoquer la coagulation et la formation du caillé. La quantité de présure et la durée du caillage

déterminent les caractéristiques du produit fini.

La présure est une substance coagulante contenue dans la caillette, c'est-à-dire la poche de l'estomac des chevreaux.

L'emploi de présure est obligatoire pour la fabrication des fromages AOC.

On parvient ainsi à faire coaguler le lait lentement, durant 1 à 2 jours.

On égoutte ensuite le caillé qui permet de séparer :

Le café de pays

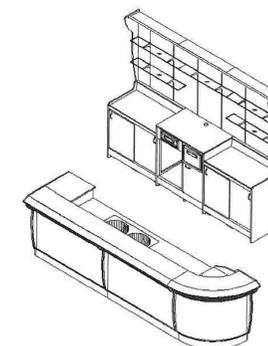
Le projet de café de pays avance à grand pas.

Depuis janvier une commission municipale planche sur le sujet et devrait aboutir à l'ouverture début Août.

Le café de pays se situera à la place de l'ancienne classe de cours préparatoire, à l'angle de la place de la mairie et de la rue Marcel Pagnol. Il proposera outre les services traditionnels d'un café, un dépôt de pain, le journal et des produits de première nécessité. L'alcool y sera proscrit à part la vente de bière.

Le café sera tenu par deux employés, habitants du village, qui alterneront une semaine sur deux pour que le café ait un maximum de plages horaires d'ouverture. A part le lundi, le dimanche et le samedi après-midi, le café sera ouvert tous les jours le matin et l'après-midi.

L'achat d'un comptoir et l'aménagement de ce lieu de vie sont en cours pour vous offrir le plus chaleureux des accueils. Alors, dès son ouverture venez nombreux, vous serez notre plus belle récompense...



Des nouvelles du projet Sénégal...

En mars dernier, un container rempli de mobilier scolaire des anciennes écoles partait pour l'Afrique. C'est avec beaucoup d'émotion que nous venons de recevoir des photos du mobilier utilisé par les enfants Sénégalais



Félicitation pour la réussite de cette opération humanitaire menée avec beaucoup de cœur par Pascal Tailpied et l'équipe des animatrices et des enfants du centre de loisirs « Les Petits Curieux ».

L'église Notre Dame de Lourdes

Sous l'impulsion du père Michel Bert et de Thierry Ranval, gardien de la chapelle Saint-Symphorien, l'église Notre Dame de Lourdes a profité de dons de mécènes pour se faire une beauté.

Les artisans de la commune, mis à contribution pour cet œuvre de rénovation, ont remarquablement mis en valeur cet édifice religieux, construit deux ans après le séisme de 1909.

Attirés dès les abords par un tout nouveau parvis et par un magnifique olivier planté à l'occasion du centenaire du tremblement de terre, nous sommes invités naturellement à pousser la porte flamboyante de l'église.

A l'intérieur, nous pouvons remarquer la qualité de la lumière rendue par les peintures et les trompe l'œil, les ferronneries d'art soulignant les éclairages ou mettant en valeur la remarquable fresque de Peter Erkel « l'hymne à la création » (2000).



Un grand merci aux généreux mécènes, aux talentueux artisans, au père Michel et à Thierry.

Et nous avons encore besoin de vous... la cloche est hors d'usage, il faudra la remplacer pour l'entendre encore sonner !



Les députés ont voté la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat le 9 décembre 1905 à l'initiative du député socialiste Aristide Briand. Cette loi, a remplacé le concordat de 1801 établi sous Napoléon. Elle interdit à toute religion d'être financée et reconnue par l'Etat qui ne doit, en aucune manière, intervenir dans la sphère religieuse tout en permettant aux religions de s'exprimer librement. Cette loi fait aussi en sorte que tous les bâtiments religieux construits avant 1905 sont la propriété de l'Etat ou des communes. Ainsi, l'église Notre Dame de Lourdes construite en 1911 est la propriété de l'Eglise.



La Cabro d'or

Atelier Serge Gomez

Juste en face de la nouvelle école, chacun aura pu remarquer la représentation sculpturale d'une chèvre couverte d'or. Cette œuvre est le fruit des talents conjugués de Jean-Michel Coquet et de Serge Gomez, qui dès le début du projet du nouvel édifice scolaire avaient promis de faire don de cette réalisation.

La chèvre représente la légendaire « Cabro d'or » dont voici l'histoire adaptée à notre village en quelques mots :

« Un riche seigneur Maure fuyant le pays avec son trésor, cherchait une cachette pour l'y entreposer quelque temps et arriva au Vernègues avec son serviteur. Ils virent l'entrée d'une grotte sur l'extrémité ouest du Grand Puech où paissait une chèvre échappée d'un troupeau. Le maître trouva cet endroit idéal pour cacher son trésor, mais son serviteur essaya de lui faire changer d'avis et refusa de le suivre dans cette grotte maudite. Car il avait entendu les pires histoires sur ce lieu. Les paysans disaient qu'une vieille masco (sorcière) vivait dans la grotte et que nul n'en était ressorti vivant. Mais le maître n'écouta pas. Il était un fier guerrier et rien ne lui faisait peur. Il prit ses sacoches et en entraînant la chèvre avec lui, il pénétra dans la grotte. Le serviteur se mit à prier pour son maître. Le seigneur, lui, avança dans les profondeurs de la terre, persuadé que grâce à la chèvre, il retrouverait son chemin de retour.

Au bout d'une heure, des bruits terrifiants sortirent de la grotte. Le serviteur terrifié n'eût pas le courage d'aller au secours de son maître.

Les heures passèrent, et le soir dans le couchant, il vit ressortir, une chèvre. Mais ce n'était plus la chèvre de son maître. Celle-ci avait un pelage d'or. Elle se dressa fière et gratta le sol de son sabot, puis elle gravit les rochers et se posta en haut de la falaise. Le serviteur terrorisé s'enfuit et ne revint jamais. Tout au long de sa fuite, il raconta l'histoire de son maître et du trésor. Mais nul jamais ne le trouva. Des bergers dirent avoir aperçu sur les rochers la Cabro d'Or, mais personne n'osa la suivre dans les profondeurs de la terre.

La légende dit que, si vous faites attention, vous pouvez trouver de fins fils d'or dans la colline accrochés aux herbes ; et certains soirs, voir la Cabro d'Or sauter de rocher en rocher. »



Serge Gomez, natif d'Alès a passé une partie de sa jeunesse dans la région paloise où il expose pour la première fois en 1963. C'est le point de départ de nombreuses expositions à travers le monde : Paris, Abidjan, Réunion, Maroc, Syrie, Liban, Emirats arabes, Afrique du sud...

En 1997, il revient en France, à Alès, avant d'installer son atelier de peinture et de sculpture à Vernègues. Pour découvrir ses œuvres d'une grande délicatesse et aux chaudes couleurs, il suffit de vous connecter au site Internet suivant : www.ateliergomez.com

Vous pourrez y admirer les nombreuses réalisations de cet artiste internationalement connu. Les villages et les sites du sud de la France y ont une part prépondérante, ainsi que les peintures de ses séjours au Proche-Orient, au Maghreb, en Italie, en Espagne et surtout en Côte d'Ivoire où il resta plus de vingt ans. La taumachie, des natures mortes, des portraits et des sculptures en bronze complètent la galerie virtuelle avec évidemment un coup de cœur pour les œuvres représentant notre commune.



Inauguration de la table d'orientation

26 juin

Fruit du talent remarquable de Jean-Michel Coquet, la nouvelle table d'orientation a trouvé sa place au sommet de la tour du plateau du grand Puech.



Taureau à la broche

27 juin



Le Taureau à la broche est une des manifestations phares de la saison estivale à Vernègues. C'est d'ailleurs avec beaucoup de plaisir que nous retrouvons, comme chaque année, toutes les manifestations organisées par l'OMSC.

Et quel accueil de charme !

L'agence postale

Un service communal de qualité ...

Animée par la truculence de Guy Troussier, l'agence postale communale de Vernègues vous offre un accueil de qualité et pratiquement tous les services d'une poste traditionnelle.

C'est en décembre 1999, qu'un accord a été trouvé entre la poste et la commune de Vernègues pour sauver ce service public. La convention, signée avec la Poste stipule que l'Agence passe sous la tutelle de la mairie, qui doit héberger l'activité et fournir le personnel. La Poste apporte de son côté 40% d'un salaire, la formation du personnel, le matériel nécessaire au fonctionnement de l'agence, le soutien logistique et l'encadrement technique.



Voici les principales opérations :

Service postal

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires),
- Vente de timbres-poste à usage courant : Carnets de 10 Marianne autocollants, Planche de timbres pour affranchissement de la tranche de poids supérieure et envoi à l'international, Produits saisonniers (timbres Vacances, timbres Noël, timbres Saint Valentin, timbres de collection...),
- Vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster : prêt-à-Poster marque d'affranchissement en lots de 10, (en option Prêt-à-Poster locaux ou régionaux par lot), Emballages Colissimo M et L (emballages Colissimo 1 bouteille, XL et S),
- Vente d'enveloppes Chronopass (produit Chronopost),
- Dépôt des objets y compris recommandés et Chronopost
- Retrait des lettres et colis en instance et Chronopost,
- Dépôt des procurations courrier,
- Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition.

Services financiers et prestations associées

- Retrait d'espèces sur compte courant postal du titulaire dans la limite de 300 € par période de 7 jours (600 € pour un compte joint)
- Retrait d'espèces sur Postépargne ou livret d'épargne du titulaire dans la limite de 300 € par période de 7 jours (900 € si l'on cumule les trois comptes)
- Paiement de mandat cash, dans la limite de 300 euros par opération,
- Transmission au bureau centre pour traitement direct selon les règles en vigueur : des demandes de services liées aux CCP, des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de 300 euros, des versements d'espèces sur son propre compte courant postal, dans la limite de 300 euros par période de 7 jours, des versements d'espèces sur un Postépargne ou livret d'épargne, dans la limite de 300 euros par période de 7 jours.

Et pour certaines opérations financières, un spécialiste se déplacera à Vernègues sur rendez-vous, ou à la poste de Mallemort.



La vie au Vernègues...

Soirée Sénégal

5 mars

Magnifique soirée organisée par les Petits Curieux pour financer le départ du mobilier des anciennes écoles au Sénégal. Plus de 160 convives ont été enchantés par le service et la qualité de la soirée. Un merci tout particulier aux enfants qui ont préparé cette soirée et qui ont fait un service à table de tout premier ordre. Un grand merci à Marinette Reyre et à son équipe toujours efficace et à Pascal Tailpied, à l'origine de ce beau projet.



Carnaval des écoles

12 mars



Les salades du grand Puech

20 mars

Le 20 mars, une ballade a été organisée sur le plateau du Grand Puech, à la découverte des salades sauvages. Voici un exemple de salades cueillies (et même dégustées), tout le monde était ravi... et il y avait du monde.



Fête du sport

19 juin



Organisée par le service Enfance de la mairie et l'OMSC, la fête du sport a reçu cette année le soutien de l'ADE, de l'Espace Jeunes et du club de danse Country y faisant de cet après-midi un événement très réussi et inoubliable pour petits et grands.



Les Petits Curieux dans la brousse

23 juin

Le centre de loisirs "Les Petits Curieux" a clôturé la saison par sa grande fête annuelle. Cette année le thème se rapportait à l'Afrique. Les enfants au rythme des percussions Africaines ont enchaîné plusieurs danses et chants avec beaucoup de talent. Félicitations à Sylvie et Alexandre, intervenants de danse et percussions Africaines, à Valérie, Nathalie et Marinette, animatrices et stylistes et surtout aux enfants qui nous ont offert un spectacle de très belle qualité.



Fête des écoles

11 juin

La fête des écoles a donné lieu à un très joli spectacle offert par les enfants et leurs enseignants. L'école maternelle a ouvert le bal avec galoubet et tambourin pour accompagner chants et danses des tous petits. Le temps de se mettre à l'abri d'une pluie battante et les pitchouns ont rejoint sur la scène de l'école élémentaire les plus grands.

Puis chaque classe de l'école élémentaire a fait son récital avant d'entonner le final ensemble.

Enfin, un apéritif dînatoire particulièrement convivial est venu clôturer cette très sympathique soirée (boissons offertes par la municipalité).



Visite au jardin de l'alchimiste

13 juin

L'association Lou Patrimoni Vernegau a organisé une visite du jardin de l'alchimiste à Eygalières, le 13 juin dernier. Le jardin noir évoque la naissance de l'enfant, le blanc celui du développement intellectuel et affectif et le rouge le sens de la vie ! Ce jardin apaisant dans le cadre du Mas de la Brune apporte la sérénité.



Carnaval

27 mars

A première vue, le traditionnel carnaval du village n'a pas rassemblé la foule des années précédentes ce samedi 27 mars. Sans doute la faute à un temps incertain ou à la proximité du carnaval des écoles... Mais en final, ce fut tout de même un bel après-midi festif où petits et grands faisaient plaisir à voir évoluer dans leurs costumes plus ou moins sophistiqués. Et comme à chaque fois, de très bons gâteaux, préparés par mamans et mamies, sont venus récompensés tout ce petit monde. Un grand merci aux organisateurs et à tous les participants pour qui la vie de village à un sens profond.



Lei Topins

28 mars

LEI TOPINS DE VERNEGUES sont invités par les villes voisines pour soutenir l'action de RETINA FRANCE. Les Topins font partie de ces 1000 chœurs qui se mobilisent pour récolter des fonds en chantant. Les concerts permettent de financer des programmes et bourses de recherche pour « Vaincre les maladies de la vue » et de mieux les faire connaître au public. Ils ont chanté le dimanche 28 mars sur la scène de l'AUDITORIUM de l'ATRIUM à SALON et le dimanche 25 avril à 15h00 au THEATRE ENFANCE JEUNESSE d'AIX EN PROVENCE avec LA CHORALE ALLEGRIA dirigée par Françoise Blanc. Si vous avez envie de chanter, n'hésitez pas à les rejoindre le mardi de 20h30 à 22h et plus. Renseignements par courriel (lei2pins@free.fr) ou téléphone (04.90.59.35.02).



Pâques

20 avril

Les fêtes de Pâques donnent l'occasion de retrouver les coutumes provençales. Ce fut le cas cette année encore à Vernègues, où les traditions furent respectées.



Course de côte

25 avril



Commémoration 8 mai 1945

8 mai



Visite de Martigues

15 mai

Lou Patrimoni Vernegau organisait une sortie le samedi 15 mai à Martigues. Un mistral épouvantable souffla toute la journée et les rescapés ont apprécié le musée Ziem après avoir visité le Fort de Bouc.

Vide grenier

16 mai

Le Mistral a-t-il eu vent de la popularité du vide grenier de Vernègues? En tout cas, il s'est bel et bien invité en ce dimanche de Mai faisant frissonner marchands et chalandes et envoler plus d'une table sur la place et dans les rues du village. Mais il en faut plus pour décourager tout ce monde, et là où d'autres communes baissaient les bras, c'est avec beaucoup de courage et de chaleur que les organisateurs ont maintenu cette manifestation lui assurant un succès bien mérité. Il convient de souligner le remarquable travail des bénévoles qui ont préparé cette journée pour assurer malgré des conditions difficiles un accueil, un encadrement et une restauration de qualité. Notre vide grenier y tire sans aucun doute son succès, renforcé par l'esprit qui l'anime; les bénéfices de la journée seront utilisés pour financer les projets d'école de nos enfants. Sans oublier le charme de l'emplacement, au cœur du village. Un merci tout particulier à Stéphanie qui s'est démenée avec ses bénévoles avec beaucoup d'abnégation.



Inauguration école

22 mai

L'inauguration de l'école s'est déroulée le samedi 22 mai, en présence notamment de Patrick Apparicio, du Sous-préfet Pierre Castoldi, du Député Bernard Reynès, du Président du Conseil Général des Bouches du Rhône et Sénateur Jean-Noël Guérini et du Conseiller général Daniel Conte, maire de Mallemort.

